

**Le Général de Gaulle et la France libre
vus depuis la France occupée 1940 - 1943
Le témoignage d'un historien**

Jacques Godechot (1907 - 1989), docteur es lettres, professeur d'histoire à l'Ecole navale (1935 - 1939), professeur d'histoire moderne et contemporaine à la faculté des lettres de Toulouse, puis doyen de cette faculté, (1945 - 1980).

Jacques Godechot historien de la Révolution française et de l'Empire, auteur de nombreux ouvrages dont au moins deux ont retenu l'attention du général de Gaulle et d'un long article sur " Charles de Gaulle, historien de la Révolution française " a tenu un journal quotidien durant les cinq années de la deuxième guerre mondiale. Il paraît intéressant de voir la façon dont l'historien qui n'a pas quitté la métropole, a perçu la France libre et son chef de 1940 à 1943.

Dans ses mémoires inédites, Jacques Godechot indique qu'en 1940, le général de Gaulle ne lui était pas totalement inconnu et poursuit : " j'avais lu dans le journal " Le Temps ", de longs comptes rendus de ses principaux livres " Vers l'armée de métier " (1934), et " La France et son armée " (1938). Mobilisé en 1940 comme lieutenant de réserve à l'Etat major de l'armée, il suit dans son journal avec assez d'exactitude le déroulement de la campagne de France, pourtant ce n'est que le 27 mai 1940, soit dix jours après qu'elle ait eu lieu, qu'il mentionne la bataille de Montcornet, mais avec une appréciation qui présage le destin du futur chef de la France libre :

" Le colonel (devenu général) de Gaulle, en tenant 48 h. à Montcornet avec sa division cuirassée a peut-être sauvé la France. "

Jacques Godechot notera sans commentaire, le 6 juin 1940, l'entrée du général de Gaulle au gouvernement avec d'autres fonctionnaires, Baudouin, Bouthilhier, Prouvost. Replié dans la région toulousaine avec l'Etat major de l'armée, il n'entendra pas l'appel du 18 juin, mais en aura connaissance dix jours plus tard, le 28 juin 1940 où il écrit : *Appel du général de Gaulle aux Français libres*. Par ailleurs le général de Gaulle est traduit devant le tribunal militaire de la 17ème région et le 3 juillet il notera sans commentaire la première condamnation du Général à 4 ans de prison et 4000 F. d'amende. Jacques Godechot connaît donc bien la personne du Général et son entreprise dès le mois de juillet 1940.

Démobilisé au début d'août 1940, Jacques Godechot rejoindra Brest ; l'Ecole navale ayant quitté la ville, il sera affecté au lycée avant d'être révoqué en décembre 1940 en application de la législation antisémite de Vichy. Il demeurera à Brest jusqu'en mars 1941 puis se rendra à Versailles avant de passer en zone libre, à Grenoble, en juin 1942.

On trouve dans son journal la mention des premiers pas de l'épopée des Français libres : le 24 septembre 1940, l'échec devant Dakar, le 29 janvier 1941, la prise de Marzouk au Fezzan par les troupes françaises de de Gaulle commandées par le colonel Colonna d'Ornano, tué dans l'affaire, en revanche il ne mentionne pas la prise de Koufra le 5 mars 1941.

Ces quelques notes montrent que la participation de la France libre à la guerre était connue et bien suivie, en métropole. Il me semble cependant que les remarques les plus intéressantes concernent les débuts de la Résistance d'inspiration gaulliste en Bretagne au début de 1941. Ainsi de l'interdiction par l'occupant, le 15 janvier 1941 de la pêche côtière et hauturière car quelques pêcheurs ont mis leurs bateaux à la disposition de quelques éléments qui cherchaient à s'éloigner du pays d'une manière illicite et défendue non seulement par les autorités allemandes mais par leur propre gouvernement. (reproduction d'un communiqué allemand)

Le 19 janvier 1941, Jacques Godechot mentionne dans son journal un appel public à la population de Chateaulin, condamnant certains individus aussi dénués de patriotisme que de courage qui ont apposé des inscriptions injurieuses à

l'égard de l'armée allemande, comme par exemple la figuration des insignes gaullistes. **La croix de Lorraine est devenue rapidement un symbole de résistance**, à tel point que le Préfet du Finistère diffuse une ordonnance de la Feldkommandantur que Jacques Godechot colle dans son journal : J'ai constaté que l'insigne dit " croix de Lorraine " est porté de plus en plus, en particulier par des adolescents. Je décide en conséquence que dorénavant, la fabrication, l'importation, et la mise en circulation des croix de Lorraine est interdit (sic) ? Toutes les croix de Lorraine se trouvant actuellement dans les fabriques, en vente?en possession de particuliers doivent être saisies par la gendarmerie ou la police et remises à la Feldkommandantur (9 février 1941).

Les Bretons ont dans leur majorité montré dès le début de l'occupation de quel côté allait leur cœur. Certains l'ont payé de leur vie comme Robert Yonnet fusillé le 18 janvier 1941, Jean Quémeneur exécuté le 10 février suivant. Sur l'affiche annonçant cette dernière exécution sera collé clandestinement *Mort pour la France ce qui conduira l'occupant, écrit Jacques Godechot, à faire garder constamment les 13 affiches en cause par deux citoyens brestois, responsables de l'état de l'affiche confiée à leurs soins.*

La résistance, et une résistance inspirée par le gaullisme a donc été très précoce en Bretagne.

Du 22 mars 1941 au 20 juin 1942, Jacques Godechot résidera à Versailles. Durant cette période il note les progrès militaires de la France libre. *Le 23 mai 1941 le colonel Collet est passé de Syrie en Transjordanie avec ses troupes Tcherkesses ralliant la France libre, le 5 juin 1941 les généraux de Gaulle et Catroux confèrent avec le général Wilson en Palestine une attaque contre la Syrie semble imminente ; le 8 juin 1941, ce matin à l'aube les troupes de de Gaulle, Collet, Catroux ont attaqué la Syrie.* Le 9 septembre il note : *en Syrie 16.000 hommes se seraient ralliés à de Gaulle (ce qui est quatre fois plus que la réalité)* S'il mentionne l'armistice de St. Jean d'Acre le 14 juillet 1941, il ne perçoit pas les problèmes intervenus à ce propos entre les Français libres et les autorités britanniques.

Il anticipe sur ce qui se passera plus d'un an après lorsqu' il écrit dans son journal le 29 avril 1941 : La côte française des Somalis serait sur le point de se ranger aux côtés du général de Gaulle (à la suite de la propagande faite par le général Legentilhomme un ancien commandant des troupes de ce territoire)

Les faits d'armes des Français libres sont notés soigneusement.

Le 19 janvier 1942 - D'après le journal un contre-torpilleur gaulliste aurait capturé trois navires de l'Axe dans l'île de Fernando-Po et bien entendu il enregistre la bataille de Bir-Hakeim: 9 juin 1942, nouvel échec d'une attaque italo-allemande sur Bir-Hakeim - 12 juin 1942 Bir-Hakeim a été évacué par sa garnison gaulliste. Les Allemands annoncent cependant 2.000 prisonniers

Jacques Godechot enregistre aussi les actes de résistance en France ainsi que les victimes, notamment gaullistes, qui en sont la conséquence, le lieutenant de vaisseau d'Estienne d'Orves fusillé le 29 août 1941, José Roig fusillé le 1^o août coupable d'avoir facilité le recrutement de l'armée de l'ex général de Gaulle.

Le 26 septembre 1941, il note à Londres, *le général de Gaulle forme un comité national et il en inscrit la composition, et le même jour les îles St. Pierre et Miquelon se rallient au général de Gaulle.*

Dans le journal de Jacques Godechot on ne relève aucune allusion aux difficultés qui ont opposé le général de Gaulle à ses alliés, britanniques au Levant, américains à propos de St. Pierre et Miquelon. Sans doute la coopération entre alliés apparaissait-elle en France, sans nuages. Après le débarquement anglo-américain en Afrique du nord, l'auteur du journal mettra un certain temps avant de comprendre les difficultés du général de Gaulle et de la France libre à s'imposer.

Par ailleurs le 29 octobre 1941, il relève dans le Petit Parisien un extrait du New York Journal American (?) reproduisant une déclaration du Chef de la France libre à laquelle il ne pouvait être que sensible : *l'ex général de Gaulle a assuré le docteur Wise président du Congrès juif des Etats Unis que tous les droits des Juifs seraient rétablis à la fin de la guerre.*

Passé en zone libre en juin 1942, Jacques Godechot ne notera aucun événement concernant la France libre avant le débarquement allié en Algérie et au Maroc,. Mais d'ores et déjà nous pouvons constater que le général de Gaulle et la France libre lui étaient bien connues, alors que les seules mentions concernant Giraud sont celles concernant son évasion (29 avril 1942) et son arrivée à Vichy (9 mai 1942).

Du 8 novembre 1942, date du débarquement allié en Afrique du nord au 8 septembre 1943, Grenoble sera occupé par l'armée italienne ; c'est aussi la période pendant laquelle le général de Gaulle s'affirme progressivement comme le chef de la France combattante, face d'abord à l'amiral Darlan, puis au général Giraud. Le journal de Jacques Godechot nous montre comment il a appréhendé cette grande querelle.

Il est peu contestable que seul le général de Gaulle soit perçu en métropole comme le chef de la résistance à l'ennemi. En témoignent les slogans relevés dans ce journal lors des manifestations du 11 novembre 1942, tolérées par les Italiens : Grenoble, 11 novembre 1942, à 14 h. grande manifestation, Marseillaise, cris de " Vive de Gaulle ". De même le 14 juillet 1943 : Grenoble, ce matin à 10h. 30, une manifestation avait été organisée place Notre Dame, devant le monument des Trois ordres, quelques centaines de personnes. Beaucoup de police et de gardes mobiles ; la manifestation parcourt les rues en chantant la Marseillaise et en criant " Laval au poteau ", " Vive de Gaulle ". Par ailleurs le ralliement des communistes au général de Gaulle n'est pas passé inaperçu ainsi 13 janvier 1943 - *Le député communiste de St. Denis vient d'arriver à Londres et a porté au général de Gaulle l'adhésion officielle et complète du parti communiste.*

Les Français vont cependant être mis devant les accords entre l'amiral Darlan, le général Giraud et les alliés. Le 8 novembre 1942, Jacques Godechot croit tout d'abord que les généraux de Gaulle et Giraud sont d'accord, ainsi : *Noguès?.a fait arrêter le général Béthouard passé à de Gaulle - Giraud.* Le 11 novembre il prévoit qu'il se formera à Alger un nouveau gouvernement français ayant sans doute Darlan pour chef et de Gaulle pour vice président. Ce n'est que le 17 novembre, qu'il saisira la profondeur du différend qui oppose le chef de la France libre aux autorités d'Alger : A la suite des proclamations de Darlan et Giraud (et Pétain).. le général de Gaulle et le Comité national français déclarent qu'ils n'ont aucune part et ne prendraient aucune responsabilité dans des négociations qui auraient pour but de maintenir le régime de Vichy dans un territoire français notamment en Afrique du nord.

Jacques Godechot avait connu l'amiral Darlan quand il était professeur à l'Ecole navale, à l'époque du gouvernement de front populaire, alors que ce dernier se présentait comme " un officier de gauche " , aussi ne nourrissait-il pas de préventions particulières contre ce dernier. La politique de collaboration avec les Allemands engagée par l'amiral était peut-être mal connue en métropole. La position de Jacques Godechot vis à vis de l'amiral Darlan peut ainsi s'expliquer bien que l'historien n'eut évidemment aucune sympathie pour le régime de Vichy. Aussi le 3 décembre 1941 après la formation d'un gouvernement Darlan à Alger , il continue à s'interroger : *A quand le ralliement de de Gaulle ? il me paraît évident que l'Angleterre va faire entrer de Gaulle dans le gouvernement Darlan.* Cependant les conditions d'un tel ralliement ne lui échappe pas : 6 décembre 1942 ; discours de de Gaulle qui semble être une avance à Darlan. Il accepte de se rallier aux côtés de quiconque fera l'unité de l'Empire dans la guerre contre l'Axe, à condition que la souveraineté du peuple français soit respectée et que le suffrage universel désigne après la guerre le future gouvernement de la France.

Le 18 décembre 1942, il continue à croire à un rapprochement entre le chef de la France libre et l'Amiral. Le général d'Astier de la Vigerie ayant été nommé par le général de Gaulle commandant des " forces françaises combattantes " il suppose l'instauration à Alger d'un triumvirat de Gaulle, Lavigerie, Darlan. Toutefois le 25 décembre il note : *Darlan a été assassiné à coups de revolver. Désormais aucun compromis n'est plus possible. La route est ouverte pour de Gaulle.*

L'historien pense que seul Darlan s'opposait à la venue du général de Gaulle à Alger. Il ignore l'hostilité des Etats-Unis et la méfiance du général Giraud . Deux jours après avoir enregistré la mort de l'amiral Darlan, il écrit : le général Giraud est nommé Haut Commissaire en Afrique. Il déclare qu'il est prêt à coopérer avec de Gaulle. La mise en place de cette coopération, que souhaite ardemment Jacques Godechot va prendre plusieurs mois pendant lesquelles l'historien manifesterait son impatience de voir le Chef de la France libre devenir celui de toute la France combattante. Il note les conditions posées par le général de Gaulle qui précisent celles déjà énoncées le 6 décembre 1942. Ainsi le 3 janvier 1943 le général de Gaulle propose au général Giraud d'aller le rencontrer en territoire français ; leur entrevue aurait pour but de donner à l'A.F.N. et à l'A.O.F. des administrations provisoires sur les bases suivantes : union nationale, lois de la République, décisions réservées à la souveraineté du peuple français après la guerre.

Les 6 janvier, 8 janvier, 15 janvier 1943 il croit la rencontre entre les deux généraux imminente. Il veut croire au succès de la rencontre de Casablanca le 27 janvier 1943 : *Roosevelt, Churchill, de Gaulle et Giraud se sont rencontrés à Casablanca. Giraud et de Gaulle se déclarent en complet accord. Le Comité national français (de Londres) proclame que toutes les liaisons et tous les contacts vont être établis pour que tous les Français (de l'intérieur et de l'extérieur) puissent participer à la lutte afin de libérer la France et lui donner un régime conforme à la volonté et à la dignité du peuple français.*

Les atermoiements ne s'en poursuivent pas moins. Le 13 mars 1943, Jacques Godechot note : *discours de de Gaulle annonçant la réalisation prochaine de l'unité(enfin) de l'Empire et le 15 mars le général de Gaulle se déclare très satisfait des discours de Giraud. Ce dernier a dit notamment " aussitôt la France libérée, je remettrai mes pouvoirs à un gouvernement provisoire fondé sur les lois de la République* (souligné par Jacques Godechot).

Sans doute bien informé par les radios de Londres et d'Alger et par les journaux suisses qui arrivaient à Grenoble, l'historien note l'échange des mémorandums entre Giraud et de Gaulle du 14 au 20 avril 1943, la tentative de Giraud de faire appliquer la loi du 15 avril 1872 sur le rôle des conseils généraux en l'absence de gouvernement, la réponse du comité national français de Londres. S'agissant de ce dernier, Jacques Godechot reproduit les principales exigences du général de Gaulle ce qui montre bien où va sa sympathie.

Le 23 mai 1943 la solution semble trouvée : dans une lettre du 17 mai Giraud propose à de Gaulle la création immédiate à Alger d'un comité exécutif de 9 membres ; Giraud, de Gaulle qui en feraient partie nommeraient chacun 2 membres. Les 6 en éliraient 3 autres. Le comité choisirait les membres du conseil national consultatif. Enfin l'historien peut écrire le 31 mai 1943 : *Alger, de Gaulle est arrivé hier.*

Jacques Godechot poursuivra son journal jusqu'au 8 mai 1945, mais les remarques concernant le Général de Gaulle et la France libre deviennent plus rares. Le 5 juin 1943 il écrit : *Hier soir grand discours de de Gaulle et de Giraud à la radio d'Alger. Le 3 juin 1943 (souligné par l'historien) marque la fondation de la IVème République* et, le 19 juin, il note, hier à Alger, pour le 3ème anniversaire du 18 juin 1940, date de l'appel du général de Gaulle, grande manifestation et discours de de Gaulle. Ultérieurement la constitution du Comité

français de libération nationale et la rupture définitive avec la politique de Vichy (l'épuration) ne lui échapperont pas.

Les notes du journal de Jacques Godechot apportent quelques éléments à la connaissance que nous pouvons avoir du retentissement de l'appel du 18 juin dans la métropole. Dès la signature de l'armistice, il apparaît que celui-ci a été largement entendu et reproduit puisque l'historien en aura connaissance le 28 juin 1940. A Brest il enregistre les premiers actes de résistance d'inspiration clairement gaulliste, et aussi la répression qui s'en suit. Il en est de même dans la région parisienne. Après la guerre, le parti communiste tentera de minimiser cette résistance purement nationale qui avait reconnu, avant même le débarquement en Afrique du nord, le Général de Gaulle comme le seul chef de la résistance intérieure auquel mêmes les communistes vont se rallier.

Il n'en demeure pas moins qu'un observateur averti, comme Jacques Godechot estimera un temps qu'un compromis était possible entre Darlan, l'ancien chef de cabinet du ministre de la marine du gouvernement de front populaire, et le Chef de la France libre. Il sous-estime certainement le fossé qui sépare les hommes de Vichy, notamment les marins, des Gaullistes et de la France libre. Aussi a-t-il hâte que l'union de toutes les forces françaises combattantes se réalise. S'agit-il d'une opinion personnelle, ou reflète-t-elle une tendance générale de l'opinion en France occupée ? la question reste posée.

Par ailleurs, Jacques Godechot paraît avoir mal perçu les différends qui ont opposé le Chef de la France libre aux Anglais et aux Américains, au Levant, à Alger, lors de l'entrevue tripartite de Casablanca. Les seules allusions qui se trouvent dans son journal concernent la position de la Grande Bretagne ; le 25 novembre 1942, il note ainsi : Darlan marque un point. Une allocution que de Gaulle devait prononcer à la radio anglaise est différée. Eden a annoncé à la Chambre des Communes que tout en confirmant les accords passés entre le gouvernement britannique et de Gaulle, l'Angleterre donnait son assentiment plein et entier à l'accord Roosevelt - Darlan. La question de Gaulle - Darlan se règlera après que les troupes de l'Axe auront été complètement expulsées d'Afrique et le 3 décembre il écrira qu'interpellé à ce sujet à la Chambre des Communes, Eden a eu une attitude embarrassée. S'agissant de la position de Roosevelt, il notera simplement le 18 novembre 1942 la déclaration du Président des Etats Unis selon laquelle l'accord entre les U.S.A. et Darlan est provisoire (souligné par Jacques Godechot) et uniquement inspiré par les nécessités militaires.

Après la guerre, avec la parution des mémoires de Churchill, celle des Mémoires de guerre du Général de Gaulle, on prendra alors conscience que le Chef de la France libre avait du lutter sur deux si ce n'est trois fronts, les puissances de l'Axe, Vichy, et les Alliés, pour restaurer la souveraineté française et la République.

Ce document et sa présentation sont dus à M. Thierry Godechot

www.geopolitis.net